

COMPTE RENDU DU DEBRAYAGE DU 22 SEPTEMBRE 2022.

FO remercie l'ensemble des salariés présents sur les sites qui ont contribué à poursuivre ce mouvement face aux diktats d'une direction générale insensible à la contestation du personnel et menant une politique salariale et sociale inexistante. (Hors intérim à l'exception du site de REI, Presta, arrêt de travail, congés.)



Comment produire avec un effectif restreint, en contraignant les salariés à l'adaptabilité d'horaire à la carte d'une désorganisation voulue et une polyvalence.

SITES COMECA France	% des grévistes*
ANGERS	98%
BAGNERES DE BIGORRE	Pas de retour
BREBIERES	81,25%
CHATENOY LE ROYAL	21,42%
LE MANS	27,77%
L'ISLE ADAM	66,66%
NARROSSE	53,84%
PERPIGNAN	Aucun débrayage
REICHSHOFFEN (REI)	100%
ST MATHIEU DE TREVIERS	81,48%
ST QUENTIN FALLAVIER	62,5%
SCHILTIGHEIM	45,45%

*sur un effectif présent CDI, CDD

Merci aux messages de soutien d'un grand nombre de salariés qui malheureusement ne peuvent débrayer face à des salaires avoisinant les 1000€ net/mois.

Néanmoins, vous pouvez vous manifester par une courte apparition lors des débrayages pour montrer votre colère.

FO, soutient l'initiative des salariés du site de REICHSHOFFEN d'une grève sur la journée du **MERCREDI 28 septembre 2022** conduisant un arrêt de la chaîne de production du site pour contester sur les augmentations insignifiantes et sur une dégradation des conditions de travail qui fait suite aux 7 ruptures conventionnelles de 2021, les conduisant inexorablement à un travail à la carte. (L'esclavage des temps modernes, sources de contraintes).

Pour les salariés de la SA COMECA détachés sur les sites de COMECA France. **FO** a voulu vous intégrer lors de la négociation NAO groupe en invoquant qu'il ne peut y avoir de discrimination entre les salariés d'un même groupe. La direction s'est opposée fermement en invoquant que seules les filiales opérationnelles étaient concernées, COMECA France et HAZEMEYER.

La direction qui vous dit le contraire, ment. Ne croyez jamais la direction, celle-ci ne voit que son intérêt au détriment du personnel.

Pour les salariés en déplacements et autres, vous n'aurez pas manqué qu'il devient difficile de manger pour 20€ en province et 25€ en région parisienne ! **FO** et le CSE COMECA France ont remonté vos doléances pour une augmentation du prix du repas de 25€ en province et 30 € en région parisienne. La direction : « ce n'est pas à l'ordre du jour ».

Merci de nous tenir informé par tous moyens de la situation de votre site ...